



ADAMA

# KLARTAN® SMART

Protéger. Respecter.  
Choisir.



**SÉLECTIVITÉ  
BIOLOGIQUE  
SUR ABEILLES**

**Efficacité, souplesse  
et respect des  
équilibres naturels**

- **Action forte et persistante :** molécule unique et robuste
- **Utilisation souple :** nombreuses cultures, ravageurs, conditions climatiques
- **Diminution des IFT** sur cicadelles de la flavescence dorée.



**INSECTICIDE**

**ADAMA.COM**



INSECTICIDE

# KLARTAN® SMART

Le TAU-FLUVALINATE est une pyréthrianoïde, il possède donc plusieurs avantages :

- Il a un effet choc.
- Il n'est pas systémique et ne pénètre pas dans les plantes : limite les résidus et les risques pour les pollinisateurs.

Cependant, il diffère des pyréthrianoïdes classiques par sa structure chimique unique qui permet :

- Une meilleure gestion des résistances.
- Une indépendance aux conditions climatiques : T°C élevée et forte luminosité avec une bonne persistance d'action.

KLARTAN® SMART s'intègre parfaitement dans les programmes de lutte raisonnée

Auxiliaires	Effet de KLARTAN® SMART	Ravageurs ciblés par les auxiliaires
Carabes	NFT	Limaces, escargots
Staphylins	NFT	Larves, pupes de mouches
Acariens prédateurs résistants pyrèthres (T.pyri)	NFT	Autres acariens
Micro-hyménoptères	NFT	Cicadelles, eudémis, eulia et cochylis
Chrysopes	NFT	Cicadelles, cochenilles, pucerons et chenilles de plusieurs espèces de lépidoptères
Syrphes	NFT	Pucerons
Coccinelles adultes	NFT	Pucerons, cochenilles, aleurodes, psylles, autres hémiptères, thrips, chrysopes et autres insectes.
Coccinelles œufs et larves	NFT à MT	

NFT : Neutre à Faiblement Toxique - MT : Moyennement Toxique

Sources : ACTA, dossier d'homologation, Guide Sud Arbo 2010.

IFT SUR CICADELLE FLAVESCENCE DORÉE : IFT 0.66

KLARTAN® SMART permet de lutter efficacement contre les cicadelles de la flavescence dorée, les cicadelles vertes et metcalfa ainsi que les thrips.

- Sur cicadelles de la flavescence dorée, suivre les dates de traitement fixées par arrêtés préfectoraux.
- Sur cicadelles vertes, en été, intervenir au plus tard au seuil de 50 larves pour 100 feuilles ou, en cas de présence prolongée de larves en deçà de ce seuil, pendant une quinzaine de jours.

KLARTAN® SMART possède la mention abeille



Emploi autorisé durant la floraison et au cours de la période de production d'exsudats, en dehors de la présence d'abeilles en vigne.

KLARTAN® SMART respecte la qualité des vins

- N'affecte pas les fermentations (démarrage et durée) ni les distillations.
- N'est pas retrouvé dans les vins et eaux de vie, ce qui permet leur exportation sans contrainte de résidu.
- Est inscrit sur la liste verte du Bureau National Interprofessionnel du Cognac (BNIC).

## Usages et doses autorisés

Culture associée pour le produit	Cibles associées pour le produit	Doses	Nombre max. d'applications/an/culture	Intervalle mini. entre les applications*	Stade d'application	DAR (Délai avant récolte)	ZNT (Zone non traitée)
Vigne	Cicadelles	0,3 L/ha	2	14 jours	BBCH 53-85	21 jours	50**
	Efficacité montrée sur cicadelle de la Flavescence dorée à 0.2 L/ha						
	Thrips						
	Acariens						

Délai de réentrée (DRE) de 6H

\* KLARTAN® SMART est également homologué sur d'autres cultures. Consultez l'étiquette pour en savoir plus.

\*\* La ZNT peut être réduite à 5 mètres dans le cadre des arrêtés préfectoraux fixant les modalités de lutte obligatoire contre la flavescence dorée. Consulter celui de votre région pour en savoir plus.

KLARTAN® SMART - AMM N°8900564 - EW - Emulsion aqueuse - Tau-fluvalinate 240 g/L - Attention - H410 • EUH401. Contient du tau-fluvalinate, susceptible de provoquer des paresthésies. Éviter le contact avec la peau, conformément à l'arrêté du 9 Novembre 2004. Respectez les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi mentionnés sur l'étiquette du produit et/ou consultez [www.adama.com](http://www.adama.com) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. ©Marque déposée Adama France s.a.s. - RCS N° 349428532. Agrément n° IF01696 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Juin 2021. Annule et remplace toute version précédente.

## KLARTAN® SMART

### ATTENTION

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH401 : Respecter les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



ADAMA France s.a.s | 33 rue de Verdun | 92156 Suresnes Cedex | Tél. : 01 41 47 33 33 | [www.adama.com](http://www.adama.com)

**PRODUIT POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**